

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Direction Générale des Soins de Santé DM-Datamanagement Cellule TCG & Audit

Circulaire à l'attention du

Directeur général

- Médecin Directeur

- Responsable RHM

Nos Réf.: DM/OMZ-CIR/n.12_15

Date:

1 1 -09- 2015

Contact:

E: info.icd@health.belgium.be

Concerne : Appel au lancement concernant l'introduction des questions de codage et de fond ayant trait au Manuel de codage ICD-10-BE officiel – version 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la 3^{ème} phase de la formation de l'ICD-10-BE, nous vous informons du lancement concernant l'introduction des questions de codage et de fond ayant trait au Manuel de codage ICD-10-BE officiel – version 2015.

Vous trouverez en annexe les directives concernant l'introduction de ces questions.

Pour de plus amples informations vous pouvez vous adresser à info.icd@health.belgium.be.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Dr. Ingrid Mertens

Chef du Service Datamanagement

Christiaan-Decoster Directeur général

<u>Directives concernant l'introduction des questions de</u> <u>codage et de fond ayant trait au Manuel de Codage ICD-10-</u> BE Officiel – Version 2015

Periode:

Les questions de codage peuvent être introduites dès réception de cet appel au lancement, il n'y a pas de date de fin. Seuls les questions tenant compte de la description mentionnée ci-dessous seront traitées.

Portée des questions

L'introduction des questions se porte sur :

- Des questions de codage relatives aux chapitres disponibles dans le Manuel de codage « Manuel de Codage ICD-10-BE Officiel – Version 2015 » dont la publication date après le 20 août 2015.
- Des questions relatives au contenu des chapitres disponibles dans le Manuel de codage « Manuel de Codage ICD-10-BE Officiel – Version 2015 » dont la publication date après le 20 août 2015.

Les questions concernant les chapitres qui n'ont pas été publiés ne seront pas traitées.

Version ICD-10-BE

La version ICD-10-BE utilisée est la version FY2014. Il n'y aura pas de réponse aux questions qui se réfèreraient à d'autres versions de l'ICD-10-BE.

Comment introduire les quuestions

Les questions seront introduites en utilisant ce modèle en format Excel.

Les champs suivants doivent être systématiquement rempli:

- Nom et prénom du responsable RHM après qu'il/elle ait donné son accord.
- Adresse E-mail: du responsable RHM
- Agr. Hôpital: choisissez parmi la liste
- Type de question: question de codage ou question de fond.
- Sélectionnez le chapitre auquel la question se réfère : choisissez parmi la
- Détaillez votre question: la question elle-même et de préférence une proposition de code(s) + titre(s) en cas de question de codage.

Les questions devront être adressées à info.icd@health.belgium.be.

Points de précaution

Afin de traiter les questions plus facilement et pouvoir les mettre rapidement en ligne, nous vous demandons de suivre la procédure suivante :

 Les questions devront être introduites par le responsable RHM de votre établissement ou en son nom après qu'il/elle ait donné son accord.

- Faites attention en formulant votre question à ce que celle-ci soit le plus concret et le plus clair possible tout en étant attentif quant à la protection de la vie privée du patient et des acteurs de soins concernés. Les questions confuses ou celles du style "Comment coder le dossier suivant " accompagné de toute une série de lettres de sortie et/ou autres documents, ne seront pas réceptionnés.
- Dans le cas de questions ayant trait aux procédures, mentionnez le plus clairement possible la description de la procédure, demandez éventuellement des renseignements auprès du médecin concerné.
- Pour chaque question, il y a lieu de mentionner le chapitre auquel elle se réfère.
- Dans le champs [Détaillez votre question] il n'y aura qu'une seule question.
- Formulez de préférence une proposition de code(s) + titre(s) pour chaque question.